

### **Site des Prés de Vaux - Locaux Société ARMA FRANCE - Stockage de fûts de produits chimiques - Information du Conseil Municipal**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Début juillet 1997, j'ai été informé de la présence sur le site des Prés de Vaux de fûts contenant des produits chimiques dans les locaux des usines ARMA FRANCE actuellement en liquidation judiciaire.

Les différents services concernés (services municipaux, DRIRE, SDIS...) se sont rendus sur place le 7 juillet 1997 et ont constaté l'existence de ces produits dangereux mais aussi l'état d'abandon des lieux accessibles à tous (portails ouverts, portes et châssis de l'usine ouverts ou saccagés).

Le Syndic liquidateur de la Société ARMA FRANCE a été mis en demeure, par arrêté de M. le Préfet en date du 11 juillet 1997, d'évacuer les fûts dangereux qui ont été pris en charge par des sociétés habilitées.

La Ville pour sa part a demandé que l'accès au site soit interdit par toutes mesures appropriées.

Il est à noter que les locaux en cause sont en cours d'acquisition.

A la demande de M. le Préfet du Doubs, une information vous est donc apportée sur ce dossier.

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 2 octobre 1997.*